

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT GEORGES MONTCOCQ
En date du mardi 08 juillet 2008
Sous la Présidence de Jean-Yves LAURENCE, Maire.

Secrétaire de séance : A TALVAST

Conseillers présents : P.MAUDUIT, M LEMARQUAND, C.STCHEPINSKY, S L'HOTELLIER, P.HENNEQUIN, S LEGROS

Conseiller absent
ayant donné pouvoir: G DUCHEMIN donne pouvoir à P MAUDUIT, I LEBAS donne pouvoir à JY LAURENCE, A LEBOURGEOIS
donne pouvoir à M. LEMARQUAND

Conseillers absent(s) : N BEUVE, B PICAN, JY BERTRAND, S DAMOVILLE

1- Création d'un poste de rédacteur

Le Conseil Municipal décide de la création d'un poste de rédacteur à temps non-complet.

2- Aménagement de la salle du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal valide la décision de la Commission Bâtiments du 26 juin 2008 de faire appel à la société MEGABURO en vue du renouvellement du mobilier de la salle du conseil.

Cette offre se détaille ainsi:

- 8 tables de réunions L140x80= 2 160€
- 4 tables de réunion-plan d'angle 80x80: 1 180€
- 24 chaises: 2 520€

3- Questions diverses

a) Compte rendu de la commission bâtiments du 26 juin 2008

Travaux de l'église

Concernant la sacristie, en accord avec la paroisse, les travaux réalisés par Jean-Claude sont suspendus pour le moment, priorité étant donnée aux travaux de la salle informatique de l'école. A ce jour les trous laissés par les gaines ont été rebouchés, il reste à faire enduits et peintures sachant que l'engagement est pris de terminer les travaux avant le festival Polyfolia 2008 prévu fin octobre.

En ce qui concerne le vitrail, nous attendons toujours le 3ème devis. Relance a été faite auprès de l'entreprise, la décision devant être prise cette année pour bénéficier de l'aide DGE.

Salle informatique de l'école

Les travaux de câblage de la salle informatique sont en cours actuellement. Le réseau informatique (15 prises raccordées) et l'extension du réseau électrique sont pratiquement

terminés. Il reste à câbler les autres prises informatiques des salles de cours, de la bibliothèque et du bureau des enseignantes.

CLSH de Saint-Lô

Cette année, les enfants hors Saint-Lô se sont vus refuser l'inscription aux CLSH organisés par la ville de Saint-Lô. Il est envisagé de signer une convention avec la ville de Saint-Lô afin que les enfants de Saint Georges Montcocq puissent continuer à aller aux CLSH de la Dollée du centre Mersier.